

86740

ARCHIVES

DE LA

Tradition Basque

RELIGION — HISTOIRE — LANGUE — POÉSIE — CONTES

PASTORALES — PROVERBES

MUSIQUE — CHANSONS — DANSES POPULAIRES — COUTUMES — JEUX

Publication de Documents entreprise par un groupe d'Écrivains et d'Artistes
pour servir à l'Histoire de la Tradition

DOUZE

Noëls populaires basques

EN DIALECTE SOULETIN

RECUEILLIS ET NOTÉS AU COURS DE SA MISSION

PAR

CHARLES BORDES

Chargé de mission du Ministère de l'Instruction publique
Directeur des *Chanteurs de Saint-Gervais*

~~~~~  
*Textes basques révisés et traduits en français par le Dr J.-F. LARRIEU*

|                                                                            |          |
|----------------------------------------------------------------------------|----------|
| Prix de la livraison . . . . .                                             | 1 fr. »  |
| Pour les souscripteurs . . . . .                                           | 0 fr. 50 |
| Édition vulgaire à l'usage des populations rurales, format in-16 . . . . . | 0 fr. 30 |
| Édition avec accompagnement, format in-4° . . . . .                        | 2 fr. »  |

On souscrit à l'ensemble des plaquettes, dont il ne pourra être publié plus de dix par an

PARIS

*Au Bureau des Archives de la Tradition Basque*

15, RUE STANISLAS

En créant les **Archives de la Tradition Basque**, nous avons voulu mettre entre les mains des savants et des artistes un ensemble de documents pour l'histoire du peuple basque et de ses traditions.

Nous espérons faire naître ainsi parmi les Basques lettrés une émulation féconde pour la production d'ouvrages nouveaux, fixant autant que possible les textes et les coutumes, confiés à la seule mémoire du peuple.

Les *Archives* sont ouvertes à tous, sans distinction de nationalités et de partis. Tout travail communiqué et jugé digne d'être publié sera porté sur la liste des ouvrages en cours de souscription. Il y figurera jusqu'au moment où le nombre des souscripteurs permettra d'en entreprendre la publication. Au moyen de traités spéciaux, l'auteur pourra être admis à participer aux bénéfices provenant de la vente de l'ouvrage, s'il n'aime mieux les abandonner à la caisse des *Archives*, destinée à payer les frais d'ouvrages dont la souscription n'aurait pas été couverte. L'œuvre est donc absolument désintéressée : elle a pour but la conservation et la diffusion par tous les moyens de la tradition populaire.

Le patrimoine du peuple doit être remis entre ses mains. Tout ouvrage de notre collection présentant un caractère particulièrement populaire sera publié en deux éditions, dont l'une, dite « rurale », sera mise à la portée des plus petites bourses et réservée aux seuls Basques.

Nous donnons dès maintenant un spécimen des deux éditions. Les lettrés et les curieux ne jouiront pas seuls du trésor de la Tradition Basque : le peuple aussi aura sa part du précieux legs des aïeux.

LES ÉDITEURS.